

L'héritage de Paris 2024

D1.8 – Document 1

Bonnes Pratiques



**Co-funded by
the European Union**

Financé par l'Union européenne. Les opinions et les points de vue exprimés sont toutefois ceux des auteurs uniquement et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne, ni l'EACEA ne peuvent être tenues responsables à leurs égards.

Table des matières

Introduction	3
1. Lutte contre le racisme.....	6
2. Protection des enfants	7
3. Sport féminin.....	9
4. Sport pour toutes et tous.....	11
5. Personnes âgées.....	13
6. Personnes de la communauté LGBTQIA+	14
7. Solidarité et droits.....	15
8. Economie circulaire	17
9. Réduction des émissions carbonees	18
10. Prévention et suivi des impacts environnementaux.....	20
11. Sensibilisation	21
Conclusion.....	22



Introduction

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont marqué une étape historique dans l'intégration des valeurs de responsabilité sociale au cœur de l'organisation d'un méga-événement sportif. Loin de se limiter à la performance sportive, Paris 2024 a démontré qu'un événement mondial pouvait être un catalyseur d'inclusion, d'égalité et de solidarité. Les actions mises en place constituent un ensemble de bonnes pratiques qui peuvent inspirer d'autres fédérations, clubs ou organisateurs à travers le monde.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont également eu la volonté de passer un cap en matière de durabilité et de protection de l'environnement. Dès la phase de candidature, les organisateurs se sont engagés à réduire de moitié l'empreinte carbone des Jeux par rapport aux éditions précédentes. L'événement a ainsi constitué un véritable laboratoire d'innovations écologiques, démontrant qu'un méga-événement pouvait être compatible avec une stratégie ambitieuse de transition écologique.

Le contenu de cette étude sera divisé en 11 catégories regroupés en 2 grands piliers.

Le 1er pilier est « Jeux et droits humains » et le 2e pilier « Jeux et environnement ».

Le 1er pilier est divisé en 7 catégories :

Lutte contre le racisme : Prévenir et combattre toutes les formes de discrimination raciale dans le sport du niveau amateur jusqu'au niveau professionnel élite.

- Mesures à travers la réglementation, les politiques et la communication.
- Plans et actions collaboratives pour identifier, enquêter et sanctionner le racisme dans le sport.
- Soutien aux minorités.
- Représentation BIPOC (Noirs, Autochtones, Personnes de couleur).
- Disponibilité et accès aux activités, initiatives et événements organisés.

Protection des enfants et des jeunes :

- Plans et actions préventifs et éducatifs, avec une attention particulière aux enfants et jeunes en situation de handicap.
- Systèmes transparents de signalement et accès à des mécanismes de secours.
- Réseau de protection de l'enfance et de la jeunesse et formation des responsables de la protection.
- Dispositifs et protocoles spécifiques aux événements pour la protection de l'enfance et de la jeunesse.
- Campagnes de sensibilisation centrées sur les jeunes.

Sport féminin : Appliquer les principes d'égalité des droits et des chances à tous les niveaux du football européen afin que chacun·e se sente respecté·e et encouragé·e à s'exprimer, à profiter et à contribuer au jeu.

- Mesures d'égalité et d'inclusion dans la réglementation, les politiques et la communication.



- Plaidoyer pour l'égalité des chances pour les femmes.

Sport pour toutes et tous : S'assurer que l'environnement et les infrastructures du football soient accessibles à toute personne souhaitant y participer, en accueillant joueurs et supporters de toutes capacités.

- Campagnes de sensibilisation sur l'égalité et l'inclusion.
- Développement du sport pour toutes et tous.
- Accès élargi aux opportunités de jeu ainsi qu'à la formation professionnelle, à l'emploi et au bénévolat.
- Meilleure accessibilité pour les personnes en situation de handicap aux matchs télévisés (notamment via la description audio pour les personnes malvoyantes).
- Amélioration de l'accessibilité des stades et infrastructures sportives, avec un accent sur l'accessibilité pour les personnes malvoyantes.

Personnes âgées : Préserver la santé et le bien-être grâce à des activités sportives pour tous les âges et par la sensibilisation aux maladies non transmissibles.

- Programmes sportifs dédiés pour toutes les capacités.
- Programmes de santé et de bien-être visant spécifiquement le sport pour les personnes âgées.
- Conseils et recommandations pour améliorer les compétences en matière de santé et de bien-être, et promotion de la prévention.

Personnes de la communauté LGBTQIA+ :

- Liberté d'expression pour les personnes LGBTIQ.

Solidarité et droits : Garantir dignité, respect et égalité des droits à toute personne impliquée dans le sport et donner à chacun la possibilité de jouer dans un esprit de liberté et de solidarité.

- Promotion et application des droits humains à travers les règlements, politiques, lignes directrices et relations de l'organisation.
- Mesures contre la discrimination fondée sur le genre, l'âge, l'orientation sexuelle, la religion ou les capacités.

Le 2e pilier est divisé en 4 catégories :

Économie circulaire : Optimiser la consommation et le cycle de vie des produits, notamment les aliments, emballages et articles de marque tout au long des événements.

- Intégration des processus et outils des « 4R » dans les réglementations des infrastructures sportives.
- Approche « 4R » pour les opérations et les événements.
- Transfert de connaissances à partir de projets pilotes « 4R ».

Réduction des émissions de carbone :

- Réduction des émissions directes et indirectes liées aux opérations et aux événements.

Prévention et suivi des impacts environnementaux.

- Développement d'un système de gestion lié aux impacts des événements.
- Lignes directrices pour des infrastructures sportives durables.
- Durabilité des événements

Sensibilisation et plaidoyer pour le climat :

- Sensibilisation et actions de plaidoyer en faveur de la protection de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique.



1. Lutte contre le racisme

Paris 2024 a fait de la prévention du racisme et de toutes les formes de discrimination un axe essentiel de sa politique sociale et éducative.

Dès 2018, Paris 2024 et la SOLIDEO ont signé la première Charte sociale de l'histoire des Jeux avec l'ensemble des partenaires sociaux. Cette charte avait pour objectif de garantir l'exemplarité sociale des chantiers et de l'organisation des Jeux. Elle comportait seize engagements, dont la lutte contre toutes formes de discriminations et le respect des conditions de travail. Un Comité de suivi a été instauré afin de veiller à leur application, illustrant la volonté ferme de Paris 2024 de prévenir et combattre le racisme et les discriminations.

Par ailleurs, Paris 2024 a également déployé UMay, un dispositif de prévention et de signalement destiné aux volontaires, salariés, prestataires, équipes médicales et médias. Cette plateforme proposait des modules de sensibilisation aux discriminations, au harcèlement et aux violences sexistes et sexuelles. Elle permettait également d'assurer des procédures claires de signalement et de sanction. En favorisant un environnement inclusif, UMay a contribué à la lutte contre le racisme et à la valorisation des minorités au sein des Jeux.



2. Protection des enfants

Pour augmenter l'engagement des enfants et des jeunes, Paris 2024 a lancé, en partenariat avec les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et des Sports, la Semaine Olympique et Paralympique. Son objectif principal est de sensibiliser les enfants et les jeunes aux valeurs du sport, de l'olympisme et du paralympisme, tout en les incitant à pratiquer une activité physique régulière et à réfléchir aux enjeux d'inclusion, d'égalité et de respect.

Chaque année, pendant une semaine, les écoles, collèges, lycées et universités sont invités à organiser des activités sportives et éducatives autour d'une thématique nationale (par exemple : mixité, inclusion, environnement, santé...). Les établissements inscrivent leurs projets sur la plateforme dédiée de Paris 2024, qui leur fournit un kit pédagogique avec des outils pour les enseignants : vidéos, fiches d'activités, ressources sur les valeurs olympiques et paralympiques, et supports pour impliquer les élèves.

- Entre 2017 et 2024, la SOP a mobilisé près de 5 millions d'élèves et étudiants.
- 11 000 projets pédagogiques ont été déposés.
- 12 000 établissements scolaires ont participé activement à au moins une édition.
- Lors de l'édition 2023, centrée sur *"l'inclusion et le parasport"*, 95 % des projets incluaient une sensibilisation au handicap.
- Plus de 250 000 enseignants et éducateurs ont été impliqués dans l'animation d'activités sportives ou éducatives.

Ensuite, pour lutter contre la sédentarité et l'inactivité chez les enfants, le programme des "30 minutes d'activité physique quotidienne" a été lancé en 2020 puis généralisé en 2022. Ce programme propose à chaque école primaire d'organiser une demi-heure d'activité physique ou motrice chaque jour, en dehors des cours d'EPS.

L'objectif est de faire du mouvement une habitude quotidienne, accessible à tous les enfants, sans infrastructure spécifique. Le programme favorise la santé physique et mentale des enfants, tout en améliorant le climat scolaire. Il contribue à la prévention de l'obésité, à la réduction du stress et à la meilleure concentration en classe. Il renforce également l'égalité d'accès à la pratique sportive, notamment pour les enfants des milieux défavorisés qui n'ont pas toujours accès à des clubs ou activités extrascolaires.

- En 2023, 91,5 % des écoles primaires pratiquaient le dispositif, au moins partiellement.
- 94 % des enseignants estiment que cette activité quotidienne améliore le bien-être, la concentration et la cohésion entre élèves.



- L'objectif à court terme est de rendre cette pratique systématique dans 100 % des écoles d'ici 2026.

Enfin, Le dispositif "1, 2, 3 Nagez !" a été lancé en 2019 dans le cadre de la stratégie héritage de Paris 2024. Il a pour but de permettre à tous les enfants, notamment ceux issus de quartiers défavorisés, d'apprendre à nager gratuitement et en toute sécurité. Il répond à un double enjeu : la sécurité aquatique (prévenir les noyades, qui touchent chaque année plus de 1 000 personnes en France) et l'égalité d'accès à la pratique sportive.

Le programme est porté conjointement par Paris 2024, la Fédération Française de Natation (FFN), l'Agence nationale du sport et les collectivités locales. Il est déployé sous forme de stages gratuits de natation organisés pendant les vacances scolaires, dans des bassins temporaires ou des piscines municipales. Les enfants sont orientés via les écoles, les maisons de quartier, les centres sociaux ou les associations locales.

- Depuis 2019, le programme est passé de 2 200 à plus de 26 000 enfants bénéficiaires en seulement trois étés.
- Les évaluations montrent que plus de 70 % des enfants inscrits ont atteint l'autonomie aquatique à l'issue du stage.
- Le dispositif a été étendu à une cinquantaine de territoires en 2023, avec une ambition de pérennisation nationale.



3. Sport féminin

Paris 2024 a marqué l'histoire en organisant les premiers Jeux Olympiques 100 % paritaires, avec autant d'athlètes femmes qu'hommes. Sur les 10 500 athlètes olympiques qualifiés, 5 250 étaient des femmes, soit exactement 50 %, contre 48 % à Tokyo 2020 et seulement 26 % à Los Angeles 1984. Cette décision symbolique et concrète a incarné la volonté de promouvoir une véritable égalité dans le sport.

Outre la participation, la parité s'est également traduite dans la composition des délégations, du staff technique et du corps arbitral, avec 46 % de femmes parmi les encadrants officiels.

Aussi, des épreuves spécifiquement féminines et mixtes ont été ajoutées au programme et ont permis d'accroître la visibilité des athlètes féminines.

- Marche athlétique mixte (35 km)
- Voile en double mixte
- Tir à la carabine mixte et tir au pistolet mixte
- Epreuve par équipe mixte en Judo

Cette évolution a porté à 20 le nombre total d'épreuves mixtes (contre 18 à Tokyo 2020 et 9 à Londres 2012).

Paris 2024 a également souhaité repenser la visibilité des athlètes féminines. Le calendrier et la médiatisation des épreuves ont été conçus pour donner une place équitable aux compétitions féminines.

- Le marathon féminin a clôturé le programme d'athlétisme, une première depuis 1984.
- Les finales féminines de sports collectifs (football, handball, tennis de table) ont été programmées en horaires de forte audience.
- Les principales chaînes de télévision ont consacré plus de 48 % du temps d'antenne sportif aux épreuves féminines, soit une hausse de près de 20 % par rapport à Tokyo 2020.

Le programme Sport et Parité a incité les collectivités à féminiser la toponymie sportive. Près de 100 villes se sont engagées à renommer leurs équipements sportifs en hommage à des figures féminines. Cet héritage concret valorise durablement la contribution des femmes dans l'histoire sportive.



L'héritage de Paris 2024 ne s'est pas limité à l'événement : il s'est prolongé dans les territoires à travers le programme "Sport et Parité", soutenu par le fonds de dotation Impact 2024.

Ce programme incite les collectivités à renommer leurs infrastructures sportives (gymnases, stades, piscines, etc.) en hommage à des figures féminines du sport, souvent méconnues.

Près de 100 villes se sont engagées dans cette démarche. Parmi les exemples, le gymnase de Saint-Denis rebaptisé "*Gymnase Clarisse Agbénénou*", en hommage à la double championne olympique de judo, le terrain de basket d'Elbeuf renommé "*Diandra Tchatchouang-Djadjo*" ou encore une salle multisports à Rennes baptisée "*Christine Arron*".



4. Sport pour toutes et tous

Paris 2024 a fait de l'inclusion et de l'accessibilité un axe prioritaire de sa stratégie d'organisation. L'ambition affichée dès la phase de candidature était claire : faire des Jeux les plus accessibles de l'histoire. Cette promesse concernait à la fois les athlètes, les spectateurs et les volontaires.

Premièrement, les nouvelles infrastructures construites pour les Jeux ont été pensées dès l'origine selon les principes d'accessibilité universelle. Trois sites en particulier reflètent cette volonté :

- Le Centre Aquatique Olympique (CAO), à Saint-Denis : doté d'une signalétique multisensorielle (visuelle, sonore et tactile), de sols LED innovants facilitant le repérage, de vestiaires accessibles et d'un système de gradins modulables.
- L'Arena Porte de la Chapelle, à Paris : première grande salle française à obtenir la certification ISO 20121 pour la durabilité événementielle. Elle dispose d'une boucle magnétique pour les spectateurs malentendants, d'un guidage podotactile complet, et d'espaces de repos adaptés.
- Le PRISME de Bobigny, pôle d'excellence du parasport : inauguré avant les Jeux, il est conçu comme un centre de formation, d'entraînement et d'accueil pour les sportifs en situation de handicap.

Ces infrastructures accessibles ont été complétées par plusieurs innovations améliorant l'expérience spectateurs du public en situation de handicap. Tenons pour exemple la généralisation du Vision Pad, une tablette vibrante permettant aux spectateurs aveugles de suivre les matchs grâce à des signaux tactiles, de l'audiodescription en direct des épreuves en français et en anglais ou de la traduction en langue des signes française (LSF) sur les cérémonies et événements officiels.

L'un des principaux défis de Paris 2024 consistait à assurer une accessibilité complète aux sites de compétition. D'importants investissements ont permis d'y répondre : 1 000 taxis adaptés ont été déployés en Île-de-France et l'intégralité des arrêts de bus parisiens a été rendue accessible avant les Jeux. Parallèlement, des ascenseurs, rampes et boucles sonores ont été installés sur l'ensemble des sites olympiques.

Les Journées Paralympiques, organisées en 2022 puis en 2023 sur la place de la République à Paris, ont constitué un outil majeur de sensibilisation du grand public au parasport. Ces événements gratuits ont permis à des dizaines de milliers de visiteurs de découvrir plus de 25 disciplines paralympiques, d'échanger avec des athlètes et d'essayer les sports dans des



conditions réelles. Le Paris Université Club a, par ailleurs, participé aux journées Paralympiques 2025 qui ont eu lieu sur le parvis de l'Hôtel de Ville de la mairie de Paris.

Les Jeux ont aussi participé à modifier les perceptions sociales : selon un sondage Ipsos post-Jeux, 82 % des Français estiment que les Jeux Paralympiques ont amélioré l'image du handicap dans la société, et 70 % pensent que cela aura un impact durable sur la politique d'accessibilité en France.

Ces actions mises en œuvre à Paris 2024 constituent un modèle de référence pour tout grand événement sportif souhaitant devenir plus inclusif :

- intégrer les principes d'accessibilité universelle dès la conception des sites ;
- développer un réseau national de clubs inclusifs formés à l'accueil des sportifs handicapés ;
- associer les opérateurs de transport à une stratégie de mobilité accessible ;
- prévoir des outils technologiques et sensoriels innovants pour les spectateurs ;
- créer des événements de sensibilisation ouverts au public, comme les Journées Paralympiques.



5. Personnes âgées

Paris 2024 a intégré la question du vieillissement actif au cœur de sa stratégie sociale et de son héritage territorial, afin de favoriser la pratique sportive tout au long de la vie. Le comité d'organisation a soutenu, via le fonds de dotation Impact 2024, plus de 250 projets dédiés aux seniors, représentant environ 15 % de l'ensemble des initiatives financées. Ces actions ont touché plus de 80 000 personnes âgées dans toute la France, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires.

Les programmes labellisés incluaient des ateliers de motricité, des parcours santé en plein air, des initiations au yoga ou à la marche nordique, mais aussi des "Jeux des aînés", organisés dans plusieurs régions, qui ont permis à plus de 12 000 participants de pratiquer des activités adaptées dans un cadre convivial et intergénérationnel. Dans le secteur médico-social, près de 300 EHPAD et maisons sport-santé ont bénéficié d'un accompagnement pour mettre en place des séances régulières d'activité physique adaptée (APA), souvent encadrées par des éducateurs labellisés "Sport-Santé".

L'inclusion des seniors ne s'est pas limitée à la pratique sportive : Paris 2024 a également ouvert la participation au programme des volontaires de plus de 60 ans, qui a réuni près de 3 500 bénévoles seniors sur les sites olympiques et paralympiques.



6. Personnes de la communauté LGBTQIA+

Paris 2024 a fait de la promotion de l'égalité et de la diversité un axe fort de sa stratégie de responsabilité sociale. Dans cette démarche, l'organisation s'est engagée à garantir un environnement inclusif et respectueux pour toutes et tous, indépendamment de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

Cet engagement s'est notamment traduit par le soutien officiel à la Pride House Paris 2024, un espace de sensibilisation, de dialogue et de rencontre dédié à la communauté LGBTQIA+. En partenariat avec plusieurs associations spécialisées et la Ville de Paris, la Pride House a constitué un lieu d'échanges ouvert à tous, célébrant les valeurs de respect, de solidarité et de diversité.

Au-delà de la Pride House, Paris 2024 a veillé à intégrer une charte de lutte contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans l'ensemble de ses marchés, contrats et formations de volontaires. Plus de 45 000 volontaires ont ainsi été sensibilisés à la diversité et à l'inclusion lors de sessions obligatoires de préparation.



7. Solidarité et droits

L'ambition de Paris 2024 était de démontrer qu'un grand événement sportif pouvait générer des opportunités sociales et économiques durables, réduire les inégalités et promouvoir un modèle fondé sur la dignité.

Cette vision s'est traduite par la signature en 2018 de la première Charte sociale de l'histoire des Jeux Olympiques et Paralympiques. Cette charte comprenait 16 engagements précis autour de trois grands axes :

- la qualité de l'emploi et des conditions de travail,
- l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi,
- et l'accès équitable aux marchés pour les TPE, PME et structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Le modèle économique de Paris 2024 a été conçu pour favoriser l'accès des acteurs locaux et solidaires aux marchés publics et privés liés à l'événement. Sur un total de 5 milliards d'euros de marchés attribués dans le cadre des Jeux, une part significative a bénéficié aux TPE-PME et aux structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Deux plateformes dédiées ont été créées pour garantir cette ouverture : Ces dispositifs ont permis d'assurer une visibilité et un accès équitable aux opportunités économiques des Jeux, tout en diffusant des méthodes de commande publique responsable.

L'insertion sociale a été un autre levier fort de la politique solidaire des Jeux. Des actions ciblées ont été menées pour favoriser l'emploi des personnes éloignées du marché du travail, via plusieurs dispositifs :

Le premier appliquait la réservation de certains marchés à des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) et à des entreprises adaptées accueillant des travailleurs en situation de handicap (par exemple pour la gestion du linge du Village des Athlètes). Une autre initiative a été l'organisation de "Jobs dating Du stade vers l'emploi", des rencontres sans CV entre entreprises, clubs sportifs et demandeurs d'emploi auquel le Paris Université Club a participé.

Ces programmes ont eu un impact direct sur la réinsertion de plusieurs milliers de personnes dans des emplois pérennes.

Les plateformes "Entreprises 2024" et "ESS 2024" continueront à fonctionner pour les futurs grands événements sportifs en France (Coupe du Monde de Rugby, Championnats d'Europe d'Athlétisme, etc.), assurant la pérennité du modèle économique inclusif développé pour les Jeux.



En matière de gouvernance, la démarche de Paris 2024 a également été encadrée par une charte éthique et de conformité, garantissant la transparence, la prévention des conflits d'intérêts et le respect des droits humains dans toutes les phases du projet. Des comités indépendants ont veillé à la sécurité, à la santé et à la conformité sociale des marchés et des chantiers, notamment dans les domaines de la construction et des services.

Enfin, les fonds de dotation Impact 2024 ont soutenu plus de 1 100 projets d'inclusion, d'éducation et de santé, pour un budget total de 50 millions d'euros et 4,5 millions de bénéficiaires directs, prolongeant l'action sociale au-delà des Jeux.

8. Economie circulaire

Paris 2024 a été le premier Comité d'organisation à mettre en œuvre une stratégie d'économie circulaire globale, intégrée à toutes les étapes du projet : conception, exploitation et héritage. Cette stratégie reposait sur le principe des 4R – Réduire, Réutiliser, Recycler, Réemployer, appliqué à l'ensemble des achats, équipements, infrastructures et opérations.

Dès 2019, Paris 2024 a établi un schéma directeur de l'économie circulaire, élaboré avec l'ADEME, la Métropole du Grand Paris et le Ministère de la Transition écologique. Ce plan visait à diviser par deux la consommation de ressources matérielles par rapport à Londres 2012, et à réemployer 100 % du mobilier et des structures temporaires après les Jeux.

Pour garantir cette ambition, Paris 2024 a créé une "Commission Seconde Vie", chargée d'identifier les débouchés pour les équipements après les Jeux. Cette démarche s'est concrétisée par la mise en place d'une plateforme numérique dédiée, sur laquelle les collectivités, associations et clubs sportifs pouvaient se porter acquéreurs des éléments issus des Jeux. Au total, ce sont plus de 100 000 articles (mobilier, matériel sportif, signalétique, textiles, structures modulaires, etc.) qui ont été répertoriés pour être redistribués, revendus ou recyclés.

L'approche de Paris 2024 a permis d'éviter la mise en décharge d'environ 90 % des matériaux utilisés sur les sites temporaires, un record pour un événement international de cette ampleur. En comparaison, les Jeux de Londres 2012 avaient atteint 62 %, et ceux de Tokyo 2020 environ 70 %.

Coté alimentation, Paris 2024 a fait de la restauration durable un pilier central de son engagement circulaire. L'objectif était double : réduire le gaspillage alimentaire et diminuer l'empreinte carbone de la chaîne d'approvisionnement.

De plus, 700 fontaines à eau ont été installées sur les sites de compétition, et l'utilisation des gourdes réutilisables a été encouragée auprès du public, des athlètes et des bénévoles. Ces mesures ont permis de diviser par deux la consommation de plastique à usage unique par rapport à Londres 2012.

En parallèle, Paris 2024 a mis en place un partenariat avec le Réseau des Banques Alimentaires et l'association Le Chaînon Manquant pour la redistribution des excédents alimentaires. Grâce à cette logistique, près de 300 tonnes de denrées non consommées ont été récupérées, soit l'équivalent de plus de 600 000 repas redistribués à des associations locales.



9. Réduction des émissions carbone

Paris 2024 a été le premier comité d'organisation à établir un budget carbone global, fixé dès la phase de candidature en 2017, et à suivre son exécution tout au long du projet. Cette approche visait à réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport aux éditions précédentes de Londres 2012 et Rio 2016.

L'objectif fixé était de 1,58 million de tonnes équivalent CO₂, contre 3,5 millions de tonnes pour les Jeux précédents. Ce budget couvrait l'ensemble du cycle de vie de l'événement : construction, logistique, transports, alimentation, énergie et activités de spectateurs.

Au terme des Jeux, les estimations préliminaires confirment une réduction de 54,6 % des émissions totales par rapport à la moyenne des deux précédentes éditions olympiques, une première historique pour un événement de cette ampleur.

La clé de cette performance réside dans une approche fondée sur la réutilisation maximale des infrastructures existantes. En effet, 95 % des sites de compétition étaient déjà construits ou temporaires, limitant considérablement les besoins en béton, acier et énergie. Seules trois nouvelles infrastructures pérennes ont été réalisées (le Village des Athlètes, le Centre Aquatique Olympique et l'Arena Porte de la Chapelle), toutes certifiées bâtiments bas-carbone.

Le Village des Athlètes, par exemple, a permis de réduire de 30 % les émissions liées à la construction grâce à l'utilisation de matériaux biosourcés (bois, béton bas-carbone, isolants recyclés).

Les structures temporaires, quant à elles, ont été conçues pour être modulaires, démontables et réutilisables. Environ 80 % du matériel utilisé pour les installations provisoires (tribunes, gradins, plateformes, structures scéniques) sera réemployé dans d'autres événements ou remis à disposition des collectivités.

Le transport représentant historiquement près de 30 % des émissions d'un grand événement, Paris 2024 a fait de la mobilité durable une priorité.

- Tous les sites franciliens étaient accessibles en transports en commun, avec un renforcement des fréquences et de nouvelles interconnexions (notamment la ligne 14 prolongée vers Saint-Denis et Orly).
- 415 km de pistes cyclables ont été aménagés ou sécurisés, et 20 000 places de stationnement vélo ont été créées.
- Plus de 200 bus 100 % électriques ont été déployés pour le transport des accrédités, et 1 000 taxis à motorisation propre ont circulé en Île-de-France.



Ces mesures ont permis de réduire de 40 % les émissions liées à la mobilité par rapport à Londres 2012.

Paris 2024 a également innové dans le domaine énergétique. En effet, 98 % des besoins électriques ont été couverts par le réseau national, alimenté à 100 % par de l'énergie renouvelable produite en France (hydraulique, solaire et éolienne) et les systèmes d'éclairage, de climatisation et de sonorisation ont été optimisés pour réduire de 25 % la consommation énergétique moyenne par rapport à Tokyo 2020.

Enfin, l'ensemble des prestataires et fournisseurs de Paris 2024 ont été soumis à des clauses environnementales strictes, incluant des objectifs de réduction carbone, d'éco-conception et de gestion des déplacements.

10. Prévention et suivi des impacts environnementaux

Paris 2024 a placé la prévention des impacts environnementaux au cœur de sa stratégie de durabilité. Dès 2019, le Comité d'organisation a mis en place une gouvernance environnementale transversale, intégrant la direction du développement durable, la SOLIDEO (maîtrise d'ouvrage des infrastructures) et les collectivités hôtes.

Cette gouvernance s'est appuyée sur un système de management environnemental inspiré de la norme ISO 20121, qui encadre les événements durables. Toutes les grandes directions du projet — logistique, énergie, construction, restauration, mobilité — ont été tenues de définir des objectifs mesurables et de publier des bilans semestriels.

Ce système a permis une traçabilité intégrale des impacts, depuis la phase de conception jusqu'à la fin des Jeux.

L'ensemble des achats réalisés par Paris 2024 (plus de 2,4 milliards d'euros de marchés publics et privés) a été soumis à des critères environnementaux stricts. Le Comité a obtenu la certification AFAQ Achats Responsables, au niveau "Exemplaire", la plus haute distinction décernée par l'AFNOR.

Concrètement, tous les marchés intégraient un volet "impact environnemental", les prestataires devaient démontrer des actions concrètes de réduction de leur empreinte carbone et les fournisseurs ont été encouragés à recourir à des matériaux recyclés, biosourcés ou issus du réemploi.

Au total, plus de 60 % des marchés ont été attribués à des entreprises françaises engagées dans une démarche de durabilité, dont plus de 6 000 structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).

L'ensemble de ces actions a été consolidé dans un bilan environnemental global, intégré au rapport de clôture de Paris 2024. Les indicateurs de suivi permettent d'évaluer la performance sur la durée : émissions évitées, taux de recyclage, consommation énergétique, gestion de l'eau et biodiversité. Ce système de reporting a vocation à être transféré à d'autres organisateurs d'événements, garantissant la continuité des bonnes pratiques.



11. Sensibilisation

La stratégie environnementale de Paris 2024 ne s'est pas limitée à la réduction des impacts : elle a également cherché à mobiliser le public autour des enjeux climatiques et écologiques. Une campagne de sensibilisation grand public a été déployée sur l'ensemble des sites, dans les fan zones et en ligne, invitant les spectateurs à adopter des comportements responsables. Des panneaux éducatifs, bornes interactives et contenus numériques ont diffusé ces messages à plus de 10 millions de visiteurs et téléspectateurs pendant les Jeux.

De plus, tous les 45 000 volontaires, ainsi que les partenaires, prestataires et salariés du comité, ont suivi une formation "Événement durable" obligatoire, intégrant des modules sur le climat, la gestion des ressources, la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire.

Enfin, Paris 2024 a souhaité transformer ses apprentissages en outils transmissibles. Le Guide des événements responsables, coédité avec l'ADEME, le CNOSF et la SOLIDEO, synthétise les bonnes pratiques en matière de mobilité, d'énergie, de restauration et d'infrastructures durables.

Ce guide est désormais mis à disposition de tous les organisateurs de compétitions sportives ou culturelles, en France et à l'international.



Conclusion

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont montré qu'un grand événement peut être à la fois durable, inclusif et exemplaire. Leur organisation a permis de développer des bonnes pratiques réutilisables en matière d'environnement d'inclusion et de gouvernance.

En intégrant l'égalité des genres, la lutte contre les discriminations, la protection des enfants, l'accessibilité universelle, la reconnaissance des minorités et l'impact social durable, Paris 2024 a posé les bases d'une nouvelle génération d'événements responsables et inclusifs.

Paris 2024 laisse ainsi un héritage concret et partageable, qui servira de référence pour les futurs projets sportifs et sociétaux.

